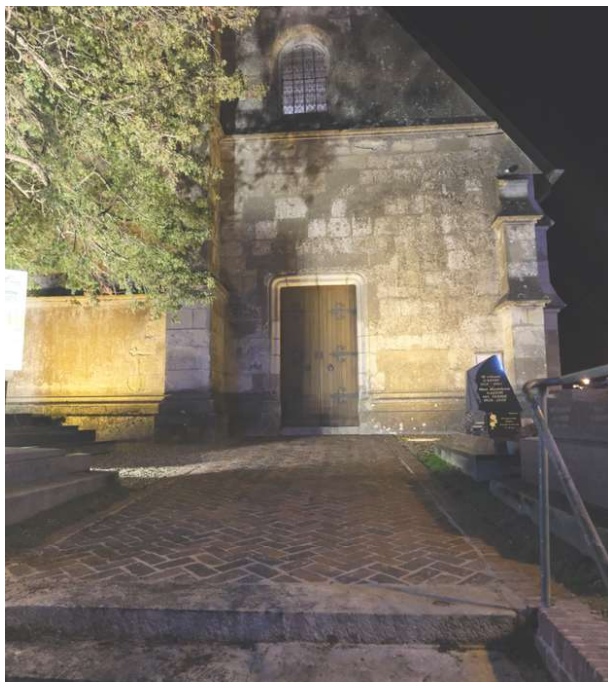


Ça se passe à Marolles !

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPAL N°7 – Décembre 2025



L'édito du Maire

Bonjour à tous !

Nouvelle année, nouveau magazine communal !

Pour cette dernière année de mandat, c'est un peu l'heure du bilan de ces six années qui ont commencé dans la pandémie.

Nous avons réalisé différents travaux pendant ce mandat : sécurisation au niveau de la salle des fêtes, création d'un city stade ainsi que d'un préau dans la cour d'école, pose de quatre citernes enterrées dans le cadre de la protection incendie, protégeant ainsi une soixantaine d'habitations, rénovation complète de la salle de classe CM1 / CM2 avec à la clef de grosses économies d'énergie plus un bien meilleur confort pour les élèves et pour finir la végétalisation du cimetière ainsi que la rénovation de la façade arrière de l'église prévue début janvier, en fonction des aléas de la météo.

Nous avons mené tous ces dossiers avec un taux moyen de subvention de 70%.

Les finances de la commune se portent donc très bien malgré tous ces travaux effectués.

Mi-octobre, nous avons également investi dans l'immobilier en rachetant au diocèse la salle paroissiale qui va être rebaptisée « Salle Communale ». Cette salle pourra servir dans l'avenir à accueillir des expositions, peut-être un salon du livre, ainsi que diverses autres manifestations.

Comme je l'avais déjà annoncé en primeur au repas des anciens, je me représente devant vous avec une équipe remaniée.

En effet, certains conseillers sortants sont en poste depuis 25 ans. Ils peuvent partir l'esprit tranquille avec le sentiment du devoir accompli.

Merci à eux de tout cœur pour avoir participé efficacement, pendant toutes ces années, au bon fonctionnement de notre commune.



Donc, comme je vous le disais, je me représente devant vous avec une nouvelle équipe, composée pour une partie des conseillers qui m'ont accompagné durant mon premier mandat et également de nouvelles personnes, dont certaines ont déjà fait preuve d'investissement dans différentes associations.

Nouvelles têtes, nouvelles idées, mais avec toujours en ligne directrice « **le bon vivre à Marolles !** »

Dans la continuité des projets, celui de la rénovation complète du dernier bâtiment de l'école, proche de la vétusté, est en cours de constitution et même déjà bien avancé, puisque les dossiers de demande de subventions sont envoyés aux différents partenaires (le SDEC, le département, la CALN et l'état). Ces travaux se dérouleront en deux parties distinctes :

La première partie concernera l'économie d'énergie de ce projet : un diagnostic énergétique a été effectué et un scénario défini pour largement améliorer le confort dans les salles de classes et les sanitaires, apportant ainsi, selon le diagnostic, un minimum de 60 % d'économie d'énergie.

La seconde partie concernera la structure : il est prévu de casser les parties béton étant entre les poteaux, les remplacer par des agglos et installer des fenêtres ainsi que du clin sur la partie haute, procéder à la réfection de la toiture, installer des pare-soleil et repeindre tout l'intérieur.

L'ensemble de ces travaux devraient être financés à hauteur de 80% pour la partie énergétique et entre 60 et 70% pour la partie structure. L'ouverture de ce chantier est programmée pour fin 2026 ou début 2027 en fonction du retour de nos partenaires.

Le projet d'aménagement du centre-bourg avec sécurisation de l'arrêt scolaire est toujours en cours d'étude. Il y a beaucoup de partenaires sur ce dossier ce qui le rend un peu plus complexe à réaliser.

Il y a également en réflexion en lien avec la gendarmerie, l'installation de caméras de surveillance aux entrées de la commune. Nous envisageons également d'en installer à l'école et devant la salle des fêtes suite à quelques incivilités qui auraient pu avoir de graves conséquences.

Je vous transmets également des nouvelles de notre école : nous avons un effectif de 106 enfants et une ouverture de classe en septembre dernier. Notre école est une véritable source de fraîcheur dans la commune.

Début Novembre, nous avons accueilli Mme Corinne Féret, sénatrice du Calvados, qui avait exprimé le souhait de visiter notre commune. Elle a profité de sa venue pour inviter les enfants de CM1 et CM2 à se rendre à Paris pour visiter le Sénat et les jardins du Luxembourg.

Nous organisons donc ce voyage et préparons une petite surprise parisienne à nos enfants.

Cette année fut également l'année des premières vendanges Marollaises, réalisées dans la convivialité tout comme la fête des vendangeurs qui a suivi, avec le traditionnel perçage du tonneau.

Et pour que notre bourg finisse l'année encore plus en beauté, nous avons ajouté de nouvelles décorations de Noël faites maisons. Un grand merci à Mr Didier Nantier, pour avoir dessiné le traîneau et ses rênes, ainsi qu'à Charlotte, Charlène, Agnès, Camille et ses deux filles, Karin et Tania pour la mise en peinture.

Est également en projet, l'habillage avec des vignes du rond point du Carrefour du May et l'installation du panneau « **Marolles Cité Viticole** ».

Fin Février, nous allons distribuer un piège pour frelons asiatiques par habitation.

Une reine éliminée, un nid de moins au printemps !!

Nous vous demanderons de passer en mairie aux heures d'ouverture afin que l'on vous remette votre piège.

Voilà, j'ai certainement oublié certaines choses mais l'essentiel est dit et je vous souhaite à tous une très très bonne année 2026 !!!

Roland Edeline

ELECTIONS MUNICIPALES 2026



Qu'est-ce qui va changer pour nous, candidats ?

Les candidats devront déposer une liste paritaire et respecter une alternance homme / femme, ou inversement.



Qu'est-ce qui va changer pour nous, électeurs ?

Les électeurs ne pourront plus utiliser le **panachage**, c'est-à-dire rayer certains candidats ou les remplacer par d'autres.



ATTENTION

Chaque bulletin de vote barré ou modifié sera déclaré comme NUL.



**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**



**INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 6 FÉVRIER 2026

(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- **EN MAIRIE**
- **PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR**
- **PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669*02)**

**OU FLASHEZ
CE QR CODE**



**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2026**

LES COMPTES

En €

Tableau de synthèse

	2023	2024
Produits réels de fonctionnement	531 873	534 793
Charges réelles de fonctionnement	415 236	399 212
Capacité d'autofinancement brute	116 637	135 581
Capacité d'autofinancement nette	72 302	95 670
Dépenses d'équipement	111 142	171 723
Dettes financières	162 672	122 761
Fonds de roulement	473 759	478 006
Trésorerie	477 399	470 201

En €

Évolution des principales recettes de fonctionnement

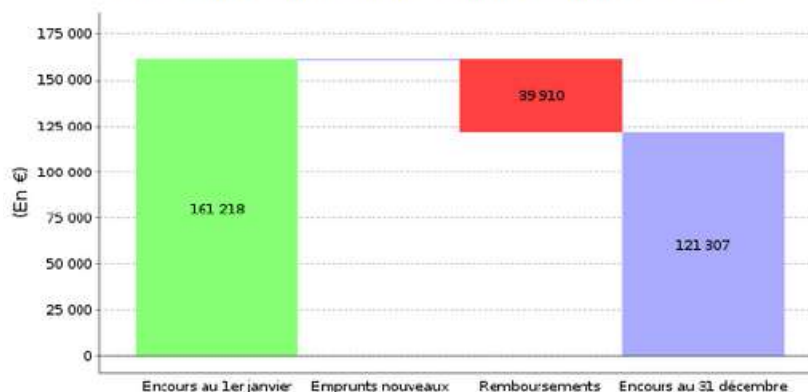
	2023	2024
Ressources fiscales	356 519	351 232
Dotations et participations	95 768	101 213
Ventes et autres produits courants non financiers	79 559	82 340
Produits réels financiers	5	8
Produits réels exceptionnels	22	0

En €

Évolution des principales dépenses de fonctionnement

	2023	2024	Évolution 2023 / 2024
Charges générales	146 021	153 918	5,4 %
Charges de personnel	201 505	179 106	-11,1 %
Charges de gestion courante	61 082	61 225	0,2 %
Charges réelles financières	6 629	4 964	-25,1 %
Charges réelles exceptionnelles	0	0	-

Variation des emprunts bancaires et dettes assimilées en 2024



L'encours de dettes au 31 décembre de l'exercice représente le solde à rembourser au terme de l'année compte tenu :

- des nouvelles dettes souscrites au cours de l'exercice (emprunts nouveaux)
- des dettes remboursées durant l'exercice (remboursements d'emprunts).

LES TRAVAUX DE L'ANNEE

Rénovation de la salle de Classe



Avant travaux



Après travaux

Végétalisation du cimetière

On l'avait annoncé, c'est fait ! 😊

Les travaux de végétalisation ont été effectués au sein du cimetière afin de faciliter son entretien suite à la nouvelle réglementation en vigueur interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires.

Ainsi des allées gravillonnées vont permettre une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite et les contre-allées autour des concessions sont engazonnées.

Le décapage et nettoyage des pavés et des joints existants ont été également effectués



ANCIENNE SALLE PAROISSIALE « ST MARTIN »



En date du 14 octobre 2025, la commune a fait l'acquisition de la Salle Paroissiale située Route de la Chapelle Hareng pour un montant de 112 365,03 € frais de notaire inclus, et ce, couvert par un emprunt sur 7 ans.

L'église « St Martin », toute proche, a certainement donné son nom à cette salle construite par la suite.

Nous avons rebaptisé ce bâtiment : « SALLE COMMUNALE » lors d'une réunion du conseil municipal.

Nous avons envisagé diverses pistes pour l'utilisation de celle-ci. Parmi elles, celles concernant le volet Culture avec des expositions, des salons littéraires etc ... ainsi que tous les volets ludiques tels que les jeux de plateaux, échecs, dames par exemple. A ce jour, rien n'est figé.

Pour la petite histoire, cette salle avait été cédée par la commune au diocèse en 1933.

Cette vente a-t-elle été effectuée suite à la séparation de l'église et de l'état promulguée le 11 décembre 1905 ???

Nous n'avons retrouvé aucun document historique concernant cette vente !

Par contre, nous avons la chance d'avoir quelques-uns de nos « anciens » qui ont pu nous relater leurs souvenirs et ainsi, nous avons pu remonter le temps...

Ainsi, et à partir des années 1960 et d'après leurs témoignages, la salle était donc devenue un foyer rural et était mis à disposition afin d'y organiser : Théâtre, Cinéma, Catéchisme, bal, repas de mariage et communion, soirées de l'école....

Dans les années 1970, elle fut prêtée à Mr André Ruaux qui tenait la forge attenante, afin d'y stocker sa marchandise.

Puis vint la construction de la salle polyvalente qui pris la relève....

A ce jour, nous pouvons dire que la boucle est bouclée !



RAPPELS ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

Nous vous avons annoncé une réforme de ramassage des ordures ménagères.

Suite à un surcoût de 5 millions d'euros et un budget qui a tendance à s'équilibrer, la CALN (communauté d'agglomération Lisieux Normandie) a décidé de prendre du temps avant d'entamer cette procédure.

Donc, pour le moment, la collecte des ordures ménagères ne va pas être modifiée.

Toutefois, nous constatons régulièrement des dysfonctionnements au niveau des dépôts permanents.

Pour rappel, ces dépôts sont prévus pour les résidences secondaires et pour les habitations non desservies par le camion de collecte et non pas pour les riverains où le camion passe devant chez eux.

Les sacs jaunes doivent être déposés dans les poubelles jaunes et non les noires.

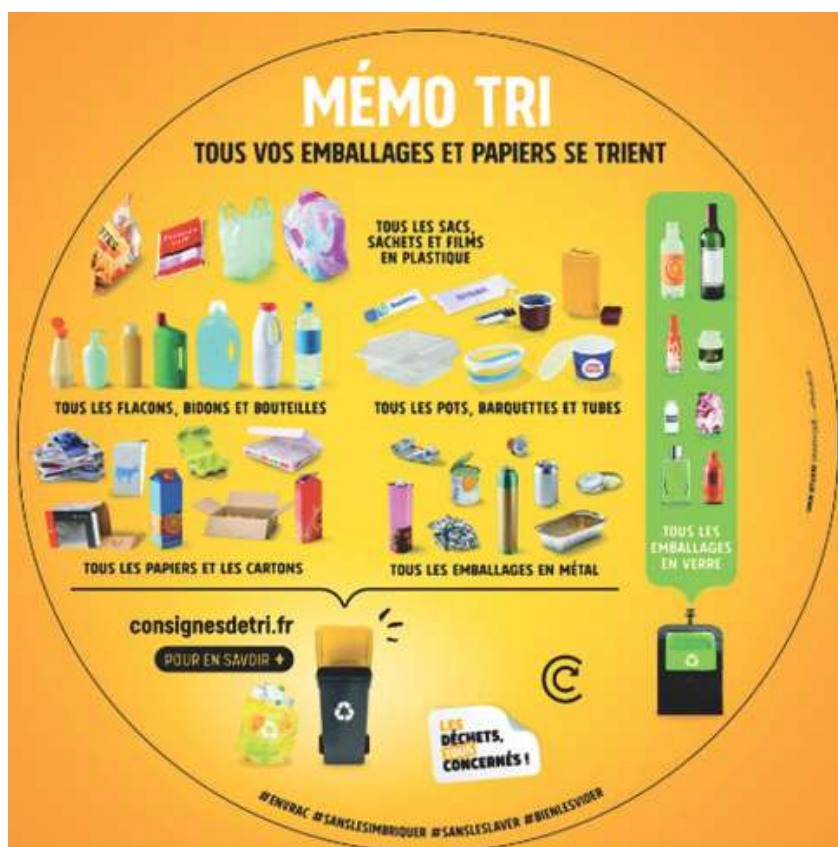
Les sacs jaunes sont valorisés et rapportent un peu d'argent à la collectivité ; Les sacs noirs sont maintenant incinérés et génèrent une taxe par la Syvedac à la CALN.

D'autre part, si vous êtes concernés par les dépôts permanents, ne déposez pas vos poubelles le jeudi après-midi, déposez-les la veille du ramassage ; Pensez aux riverains habitants à proximité de ces dépôts (odeurs, nuisibles, etc...). Ne faisons pas ce que nous n'aimerions pas que l'on nous fasse.

D'autre part, nous constatons que certains riverains ont pris la mauvaise habitude de laisser leurs containers sur le bord de la route à longueur d'année. Nous vous rappelons que vous devez les sortir de votre propriété la veille au soir de la collecte et le rentrer à l'intérieur de votre propriété le jour du ramassage.

Ces containers restant en permanence sur le bord de la route peuvent être dangereux : par exemple, en cas de vent fort ils peuvent se retrouver sur la route et provoquer des accidents dont vous seriez tenus responsables.

Merci à tous pour votre compréhension !



RAPPELS POUR MEMOIRE

Nuisances Sonores :

Les Travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :



- Les jours ouvrables de :

8 h 30 à 12 h

14 h 30 à 19 h 30

- Les samedis de :

9 h à 12 h

15 h à 19 h



- Les dimanches et jours fériés de :

10 h à 12h

Obligations pour les propriétaires d'animaux domestiques :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter un gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, etc...) tout en s'assurant de préserver le bien-être de son animal.

Toute personne qui, dans un lieu public ou privé, aura été à l'origine par elle-même ou par l'intermédiaire d'une personne ou d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité, d'un bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, est susceptible d'être punie de l'amende prévue à l'article R48-2 du Code de la Santé Publique.



LE REPAS DES ÂÎNES

Dimanche 27 avril 2025, 79 personnes se sont réunies dans la salle polyvalente pour partager le repas des aînés offert par la municipalité en présence de Mme Angélique Perini, vice-présidente du conseil départemental du Calvados, du maire et d'une partie du conseil municipal.

Roland Edeline a choisi cet événement pour annoncer officiellement se représenter pour le prochain mandat.

Ce rendez-vous traditionnel s'est déroulé, comme à l'accoutumée, dans la joie et la bonne humeur permettant ainsi à nos séniors de se retrouver et de partager un moment sympathique et chaleureux.



Les rires et les applaudissements ont résonné dans la salle des fêtes entre deux pas de danse grâce à la joyeuse animation de Christophe Screve.

L'après-midi s'est achevée par une tombola gratuite organisée par la municipalité, rendue possible grâce aux généreux dons des entreprises locales que nous remercions.

Les contributions des établissements Ruaux, d'Equip Horse, des pépinières Ramette, de la jardinerie Champs Fleurs, de Charlotte et Papilles'Hot, le Karting de Marolles et de Gang of Pizza ont permis à chaque foyer de repartir avec un lot.

Et pour clôturer cette belle journée, le maire a eu le plaisir de pouvoir remettre à la doyenne de l'assemblée, Mme Janine Catherine, un Magnum offert par le Domaine du Désert, vignoble de Marolles.



LE REPAS DE NOËL DE L'ECOLE



Ho
Ho
Ho



Le traditionnel repas de Noël de nos écoliers offert par la commune s'est déroulé le jeudi 18 décembre en présence d'une partie du conseil municipal dans la salle polyvalente afin d'y accueillir tous les enfants de notre école.
Comme à l'accoutumée, après la visite du Père Noël, le repas s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur pour le plaisir de tous !!



L'APE de Marolles



L'Association des Parents d'Elèves de l'école de Marolles a élu son nouveau bureau.
Cette année la présidence est assurée par Mr Charles Durand secondé par Mr David Renard.
Mme Emilie Mabire se charge de la trésorerie secondée par Mr Benjamin Kehil.
Enfin Mme Marine Bonnerre s'occupe de la partie secrétariat secondée par Mme Cindy Lemarchand.

L'année passée, l'association a eu une nouvelle fois le plaisir d'organiser de nombreuses manifestations comme la vente de crêpes à la veille de chaque vacance scolaire, la traditionnelle vente de sapin de Noël ainsi que sa tombola ou bien encore une vente de parfum.

L'association a également fait venir une troupe de théâtre pour une représentation au sein de la salle des fêtes.

Les bénéfices de l'ensemble des manifestations ont permis de financer les sorties scolaires, ainsi que l'intervention d'un professeur de basket et la formation « aux Gestes qui Sauvent » aux enfants de la grande section au CM2.

Les élèves de CM2 se sont vu offrir leur sac pour la 6ème sur le site d'une célèbre marque.

Dimanche 24 mai 2026 sera organisé la traditionnelle **Marolles Kids**. Cette journée familiale proposera comme chaque année des animations pour les enfants sur le terrain de football ainsi qu'un barbecue et une foire à tout qui remporte à chaque fois un franc succès.

Une kermesse sera également organisée mais la date reste à définir avec l'équipe enseignante.

Cette équipe est toujours heureuse d'accueillir de nouveaux membres que ce soit pour intégrer l'équipe ou pour apporter une aide de manière ponctuelle lors des manifestations ou même de fournir de nouvelles idées.

N'hésitez pas à venir faire un tour sur la page Facebook de l'APEM : Association des Parents d'Elèves de Marolles afin de connaître toutes les news et les dates d'événements.

Grâce aux bénéfices des diverses manifestations, l'année passée, l'association a versé la somme de 6 000 € à l'école afin de financer le matériel et sorties scolaires.

Merci à tous les bénévoles qui offrent du temps des bras et des idées...



LA MAROTELLERIE

Rétrospective des Manifestations 2025 de notre Club de la Marotellerie

L'année 2025 s'est déroulée comme d'habitude dans la joie et la bonne humeur !!

Tous les jeudis nous sommes 20 à 22 personnes à nous réunir pour passer l'après-midi.

Se rejoignent des amateurs de COINCHEE mais également des joueurs de SKYJO, joueurs beaucoup moins sérieux dont les éclats de rires résonnent parfois dans la salle !!

Il y a également un moment très important pendant cette après-midi qu'on pourrait même qualifier de sacré : L'heure du Goûter que chacun prépare et amène à tour de rôle et toujours accompagné d'une petite bouteille de rosé.



En Janvier, nous avons organisé la traditionnelle galette des Rois avec un loto gratuit

En Février, ce fut le mois de l'assemblée générale

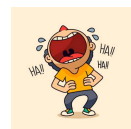


En Juin, nous avons participé à la journée de la forme à Glos. Bilan positif, nous sommes en forme !!

En Octobre il y eu le repas annuel du club avec Charlotte et papille's hot pour nous régaler



En Novembre, journée festive organisée par les autocars Lemonnier qui nous ont emmené à Gorrion en Mayenne pour un déjeuner-spectacle comique « Les Chiens ne font pas des Chats ». Deux heures de fous rires pour tous !



En décembre, nous avons organisé le goûter de Noël avec, pour chacun, un petit cadeau.



Nous remercions les municipalités de Marolles et l'Hôtellerie pour les subventions qu'elles nous versent et qui nous permettent de pouvoir organiser tous ces moments de détente.

Venez nous rejoindre ! nous serons ravis de vous accueillir et nous vous attendons à l'assemblée générale pour mieux vous présenter notre club le Jeudi 19 Février 2026 à 14h à la salle polyvalente.

LA MSL - MAROLLES SPORTS et LOISIRS

Des petites nouvelles de la MSL : l'association se porte bien !

Les adhésions sont stables cette année pour les cours de Zumba/Pilates et Judo Adultes.

Il y a davantage d'inscriptions dans les cours de Zumba/gymnastique et Judo enfants cette année ce qui est très encourageant !

Les professeurs de Gym & Judo se sont organisés pour pouvoir aller chercher les enfants à la garderie de l'école de Marolles, permettant ainsi aux parents de moins courir et également offrir la possibilité à des enfants de pratiquer un sport même si les parents n'ont pas la possibilité de venir les chercher.



*Cours de Zumba Gymnastique Enfants :
les mardis de 17h15 à 18h15*

*Cours de Zumba, Pilates & Yoga Adultes
les mardis de 18h30 à 20h30*



*Cours de Judo Baby :
les Jeudis de 17h15 à 18h15*

*Cours de Judo Poussin :
les Jeudis de 18h30 à 19h30*

*Cours de Judo Adultes :
les lundis et les Jeudis de 19h30 à 20h30*



Notez dans vos calendriers : l'incontournable Soirée Tartiflette le Samedi 28 Mars 2026 ! !

Nous vous attendons nombreux comme tous les ans !!!

D'autres manifestations sont en cours de programmation : nous vous tiendrons informés de leurs dates

VIE COMMUNALE



Bibliothèque Municipale de MAROLLES



Inscription et prêt gratuits pour TOUS

*Plus de 5600 ouvrages à disposition : Jeunesse / Adultes,
Albums, Magazines, Documentaires, Romans, Romans policiers*

*Possibilité de consulter le site de la Bibliothèque de prêt du Calvados : bibliotheque.calvados.fr
et de réserver vos choix auprès de votre bibliothèque (Passage d'une navette chaque mois).*

*Vous pouvez également vous inscrire à 'La Boîte Numérique'
laboitenumérique.calvados.fr*

*et avoir accès 24 h / 24 à des ressources pour enfants (jeux, aide aux devoirs, films et lectures),
mais aussi à des ressources adultes pour vous former, faire du sport en intérieur, lire ou encore
regarder des concerts, consulter la presse régionale, des magazines nationaux, etc..*

Contact : Mme Christèle Panel

*Horaires : Les Lundis, Jeudis et Vendredis: de 15h30 à 17h00 - Le Mardi de 15h30 à 19h00
02 31 31 28 02 / bibliotheque.marolles14@orange.fr / Facebook 'Marolles Bibliothèque'*



VIE COMMUNALE (suite)

GARDERIE

Tél : 09.75.57.03.90

Agents de Garderie :

Mme Christèle Panel, le matin

Mmes Laurence Le Goff et Mélissande Lépy, le soir

Heures d'ouvertures :

Matin : 7h30 à 8h50

Soir : 16h30 à 18h30

(Un goûter est offert)

Tarifs 2025/2026 :

Ce tarif est dégressif en fonction du nombre d'enfants accueillis par famille et s'établit ainsi :

Pour 1 enfant : **matin : 1.72 € - - soir : 2.88 €**

Pour 2 enfants : **matin : 1.50 € - - soir : 2.67 €**

Pour 3 enfants : **matin : 1.26 € - - soir : 2.48 €**



CANTINE

Tél : 02.31.63.92.26

Agent de service restauration : Hélène Gidon

Service des repas : Mmes Laurence Le Goff, Mélissande Lépy, Mélanie Schmitt et Laïla Vittecoq

Prix du repas : 4.41 €

Les résultats d'analyses du laboratoire sont toujours très satisfaisants.



NOUVEAU SITE INTERNET

MAROLLES14.FR

Vous y trouverez un grand nombre d'informations de la commune de Marolles :

- La Mairie (les élus, le conseil municipal, le PLUI et les informations pratiques) ;
- Vivre à Marolles (école, garderie, bibliothèque, associations, salle polyvalente, cimetière, commerçants et artisans) ;
- Tourisme et Patrimoine (hébergements, historique, patrimoine) ;
- Vos démarches avec possibilité de faire certaines démarches en ligne ;
- Contact afin de pouvoir nous joindre à tout moment.

Ce site est mis à jour régulièrement et vous pourrez être informé de tous les événements se déroulant dans votre commune

Nous avons souhaité le construire afin qu'il soit le plus simple possible à utiliser et donc accessible à tous.

N'hésitez pas à vous y rendre et éventuellement utiliser la rubrique contact si vous avez une suggestion à nous faire suite à votre visite sur notre site.

VIE COMMUNALE (fin)

SALLE POLYVALENTE

Située au 8 Route de la Fontaine Saint Martin



Vaisselle :



Equipements de la cuisine :

Grande chambre froide, congélateur, piano, chauffe plats, micro ondes, lave vaisselle, tables et tables roulantes



Remise des clés le vendredi selon conditions et Numéro de Tél stipulés sur le contrat .

Prise de rendez-vous avec Mme GIDON

Capacité : 180 couverts - 30 tables de 75,5 x 182,5 cms

Tarif applicable : 400.00 €

Vaisselle : 1.00 € par personne

La participation aux charges récupérables est basée sur 0.25 € du kW/h

La caution est fixée à 250.00 €

Créneau de location en semaine pour une durée de 6h (18h à 24h) du lundi au jeudi

Selon disponibilités en dehors des activités des associations au tarif suivant : 80.00 €

LES CHEVAUX DE MAROLLES



Le centre équestre « Les Chevaux de Marolles » vous accueille dans un cadre chaleureux, convivial et respectueux de l'animal.

Nous proposons de faire découvrir à vos enfants le monde du poney de manière ludique et progressive.

Les cours sont adaptés à chaque âge et à chaque niveau, alliant jeux, soins aux poneys et apprentissage de l'équitation. L'objectif est de développer la confiance en soi, la patience, la complicité avec l'animal et le respect de chaque cheval ou poney.

Pour les adultes, des cours particuliers sont conçus pour progresser à son rythme, selon les envies et les objectifs de chacun. Chaque séance permet de renforcer la relation cavalier-cheval dans un cadre sûr et bienveillant, favorisant l'écoute et la confiance mutuelle.

Possibilités également de balades encadrées, idéales pour se détendre, profiter de la nature environnante et partager des moments privilégiés avec chevaux et poneys.

Une collaboration avec des associations, écoles, structures locales ou particuliers pour organiser des ateliers, projets partagés ou partenariats autour du cheval, de la découverte de l'équitation ou du bien-être animal peut être envisagée.

Nos chevaux et poneys, évoluent dans des installations sécurisées et adaptées à leur confort et à leur bien-être. Notre engagement étant de transmettre une équitation basée sur l'écoute, le respect et la confiance mutuelle.

Melyna



LE KARTING DE MAROLLES



Le Karting de Marolles rebaptisé KPБ 14 (karting paint-ball 14) continue son développement et va innover à nouveau en 2026 avec l'ouverture prochaine des minis-motos !!

Une activité originale et amusante, pensée pour offrir encore plus de plaisir et de sensation !

Nous sommes impatients de vous accueillir et de partager avec vous de bons moments.



Paint-Ball 14

À partir de 12 ans !

Venez vivre une superbe expérience sur notre terrain plein air de Paint-Ball de la taille d'un terrain de foot !



Grand public ou professionnel, le karting est et restera une activité indémodable !

Nous proposons courses individuelles ou par équipe

Le Domaine des Déserts, une aventure viticole en terre normande

L'histoire du Domaine des Déserts débute par un choix audacieux et une vision singulière. En quittant le Val de Loire, Sébastien entreprend un nouveau chapitre de sa vie avec un rêve en tête : créer un vignoble là où on ne l'attend pas, en Normandie, et plus précisément dans le Pays d'Auge. Attiré par ses paysages vallonnés, sa proximité avec la côte et son potentiel encore inexploité, il se lance dans une quête patiente et exigeante.

Pendant près d'une année, Sébastien visite une cinquantaine de propriétés avant de trouver l'évidence à Marolles : un coteau orienté plein sud, doté d'un sous-sol calcaire, offrant des conditions idéales pour l'implantation de la vigne. La propriété est acquise en 2021. S'ensuivent alors deux années de travail intense consacrées à la remise en état du terrain et à la préparation des sols, une étape essentielle pour poser les bases d'un vignoble durable et qualitatif.

En avril 2023, Sébastien et sa compagne normande, Claire, donnent naissance au vignoble du Domaine des Déserts avec la plantation de 20 000 cep sur 4,5 hectares. Quatre cépages ont été soigneusement choisis : le chenin et le chardonnay pour les vins blancs, le cabernet franc et le cabernet sauvignon pour les vins rouges. Commence alors le long chemin de la création d'un vignoble : palissage, travail du sol, accompagnement de la vigne au fil des saisons... Deux années durant lesquelles le couple s'investit pleinement, animé par la volonté de faire naître un lieu vivant et ouvert.

Parallèlement au travail dans les vignes, le Domaine des Déserts se structure comme un véritable lieu d'accueil. En septembre 2024, la boutique du domaine voit le jour à l'occasion de son inauguration officielle. Elle marque le lancement de l'activité commerciale auprès des professionnels et des particuliers, proposant les vins du domaine familial, élaborés par Sébastien, ainsi qu'une sélection de spiritueux produits dans le même esprit artisanal et respectueux du terroir.

Les années 2024 et 2025 sont également rythmées par de nombreuses manifestations qui contribuent à faire du domaine un lieu de rencontres et de partage. Brunchs aux huîtres au cœur des vignes, dîners accords mets et vins imaginés par des chefs, événements festifs et conviviaux viennent ponctuer les saisons. Le Domaine des Déserts se dote également d'un espace emblématique : la Terrasse des Déserts, un préau installé au milieu des vignes, permettant d'accueillir le public à l'abri des caprices de la météo normande.

Après ces années de labeur et de patience, le moment tant attendu arrive : les premières vendanges ont lieu à la fin du mois de septembre. La récolte débute symboliquement avec une première journée réalisée en compagnie d'élus locaux, suivie de plusieurs demi-journées de vendanges menées avec des habitants du territoire, heureux de découvrir les joies et l'authenticité de cette tradition viticole. Cette première récolte se conclut par une fête des vendanges, célébrée dans un esprit de convivialité, d'échange et de transmission, valeurs chères au monde de la viticulture.

L'aventure du Domaine des Déserts ne fait que commencer. De nouveaux événements viendront enrichir la vie du domaine dans les années à venir, et le calendrier 2026 sera prochainement dévoilé. Une date est d'ores et déjà à inscrire dans les agendas : le 1er mai. Après plusieurs années d'attente et de passion, les premières bouteilles de vin normand du Domaine des Déserts seront disponibles à la vente, accompagnées de l'ouverture du bar à vin de la Terrasse des Déserts.

Claire et Sébastien



LA PAGE DES ECOLIERS

Notre ville de rêve par les CE1 et les CE2

En lien avec notre thème de l'année « paysage et architecture », les élèves de la classe ont imaginé leur ville de rêve qui s'est construite au fil des étapes.

1) Découverte et observation d'architectures.

> médiévales, modernes, rurales



2) Premier dessin (croquis) de sa maison de rêve au crayon de couleurs.



3) Reprise du premier dessin sur feuille canson avec pastels pour améliorer la version finale de sa maison.

4) Réalisation de la maquette (passage de la 2d à la 3d).



5) Paysage commun et aménagement de la ville.



Projet imaginé
par la maitresse Ambre FERÉY
et réalisé par
Mélanie SCHMITT et les enfants.

Félicitations à tous !

LE PETIT MOT DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

Comme chaque année, la semaine avant Noël fut festive à l'école de Marolles !

LUNDI 15 décembre 2025



Petit marché de Noël à la salle des fêtes pour entamer cette fin d'après-midi où toutes les classes avaient fabriqué de petits objets tous plus beaux les uns que les autres !

Puis la soirée s'est poursuivie par une chorale de Noël.

Et pour clore ce moment convivial, l'APE a offert une boisson pour prolonger la fête accompagnée par des gâteaux amenés par les familles.



JEUDI 18 décembre 2025

Le matin, visite surprise du père Noël avec une hotte bien remplie pour toutes les classes !

Puis un moment incontournable depuis quelques années : le repas de Noël offert par la commune !

Tous les enfants ont pu se régaler avec le menu spécial concocté par Mme Gidon.



VENDREDI 19 décembre 2025



Toute l'école s'est rendue aux chevaux de Marolles pour assister au spectacle conté et chanté de Nadine Henry et Jean-Claude Deslandes assistés de M. Henry au son et lumière, dans un cadre merveilleux et féérique. De nouveau, ce spectacle a été entièrement financé par l'APE.

Nous remercions chaleureusement toute l'équipe communale et l'APE d'être présents au côté de l'école tout au long de l'année.

Très belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

L'équipe enseignante.

UN PEU D'HISTOIRE

NE LES OUBLIONS PAS !



Déportés politiques à Auschwitz, le convoi du 6 juillet 1942.... Parmi eux, Georges GALLOT, matricule 45568, dont le fils Guy a vécu à Marolles au « Four à Pain » et a qui nous voulions rendre hommage ainsi qu'à tous les autres déportés.

Georges Gallot est né le 28 février 1912 à Paris. Il est marié et père de 2 enfants. Membre du parti communiste, il effectue son service militaire à Argentan. Réserviste, il est mobilisé en 1939 au 104ème régiment d'infanterie. Il sera décoré de la croix de Guerre avec étoile de bronze pour avoir ramené son chef de section grièvement blessé.

Il est arrêté le 28 octobre 1940 par le commissaire Doty de Montreuil lors d'une rafle et trouvé en possession de tracts anti-allemands. Gardé à vue, il sera relâché au bout de 2 jours puis arrêté de nouveau le 28 avril 1942 à Vitry à 5h30 du matin par les polices française et allemande lors d'une rafle de plus de 500 hommes, organisée par l'occupant dans tout le département de la Seine en répression de l'attentat de Paris du 20 avril 1942. Cette rafle touche notamment un grand nombre de militants communistes dont 61 d'entre eux seront déportés à Auschwitz le 6 juillet 1942 dans le convoi dit des « 45000 ». Il est enregistré à Auschwitz le 8 juillet 1942 et décrira le 1er tué du convoi dès le lendemain de leur arrivée.

Le kapo du Block 19 leur dira alors : « Vous allez voir comment on tue un homme ».

Les larmes aux yeux, Georges Gallot racontera lors d'un témoignage, qu'un camarade qui avait aussi faim que lui, lui avait donné la moitié de son pain, et que ce même camarade l'avait empêché de se jeter dans les barbelés par folie.



Il sera affecté au Block 11 du 14 août 1943 au 12 décembre 1943.

En janvier 1945, il sera transféré à Gross-Rosen avec 12 autres « 45000 » puis à Dora-Mittelbau et enfin à Dora-Harzungen.

C'est le 11 avril 1945 que Dora est évacué et il quitte le camp avec un groupe de 300 à 400 déportés où il est le seul « 45000 ».

Libéré par l'armée américaine, il regagne la France par Maubeuge le 9 mai 1945 et rejoint Paris le 11 mai 1945.

Il est homologué « déporté politique » et décédera le 12 janvier 1981 dans la région Parisienne.



Odile (sa belle-fille) et Georges Gallot



Laymonde et Georges GALLOT

ET POUR FINIR.....

La traditionnelle Recette de Cuisine :

La Carbonade Flamande de Charlotte

Pour 4 personnes :

800 g de viande de boeuf à bourguignon comme le tendron, la macreuse ou le gîte coupé en morceaux de 4 x 4 cms

500 g de carottes coupées en rondelles un peu épaisses

300 g de poitrine de porc fumée coupée en gros lardons

4 oignons émincés

2 gousses d'ail émincées

6 tranches de bon pain d'épices

6 petites cuillères à café de moutarde à l'ancienne

2 cuillères à soupe de cassonade

6 clous de girofle

2 feuilles de laurier

2 cuillères à soupe de baie de genièvre

1 litre de bonne bière ambrée

1 litre de bouillon de boeuf

Sel / Poivre



La Carbonade Flamande : Un plat typique du Ch'Nord !!

Son origine remonte au Moyen-Age, dans les Flandres, où les familles modestes utilisaient les morceaux de bœuf les moins nobles pour les faire mijoter lentement, dans de la bière, bien sûr ...

On commence par faire revenir les morceaux de viande sur toutes les faces, dans une cocotte (en fonte si possible) avec une huile bien chaude.

Après avoir ôté la viande, verser les lardons, les oignons, l'ail puis les carottes. Faire revenir le tout sur feu vif jusqu'à l'obtention d'une belle coloration.

Remettre la viande dans la cocotte et ajouter les clous de girofle, les baies de genièvre, les feuilles de laurier et les 2 cuillères de cassonade. Bien mélanger le tout pendant quelques minutes.

Verser doucement la bière et le bouillon. Ils doivent recouvrir la viande !!!

Laisser mijoter à feu doux environ 1 heure, à couvert, en remuant de temps en temps.

Au bout d'une heure de cuisson, tartiner les tranches de pain d'épices avec la moutarde à l'ancienne et les disposer uniformément sur la viande. La sauce aura déjà réduit mais elle doit être encore aux $\frac{3}{4}$ de la viande.

Refermer la cocotte et laisser mijoter encore 1 heure.

Attention : une fois le pain d'épices ajouté, la viande peut attacher au fond de la cocotte du fait de l'épaisseur de la sauce !! Remuer très régulièrement et ajouter un peu de bouillon si besoin.

Vérifier l'assaisonnement en fin de cuisson ; La sauce doit être nappante et parfumée !!

Servir avec une belle purée de pomme de terre ou mieux encore avec des FRITES !!!

Des Frites, des Frites, des Frites comme dirait Jeff!!

Bon appétit les Gourmands !!!



NOS ARTISANS ET COMMERCANTS

Artiste Peintre	<i>L.S.M.</i>		06 27 17 58 11
Assistante Administrative	<i>LEBARBEY Aurore</i>	Chemin des Joncs	06 65 11 76 97
Carrelage	<i>CARRELEX</i>	1326 Route de Canteloup	06 40 78 34 82
Charpente	<i>RIQUIER Jean-Pierre</i>	1128 Route de la Paquaine	02 31 62 59 32
Charpente	<i>DUVAL Yohann</i>	617 Route de la Paquaine	02 31 62 60 13
Coiffeurs à Domicile	<i>DE MECHEs AVEC SYLVIE</i>		06 37 58 80 18
Couverture / Charpente	<i>CCIP EURL</i>	36 Chemin des Bosquets	02 31 63 03 85
Couverture	<i>MURARO Antoine</i>	Chemin des Joncs	06 65 11 76 97
Electricité	<i>LEGUEN SARL</i>	836 Route de Courtonne	06 75 93 07 53
Energies Renouvelables	<i>R.T.E.</i>	453 Route de Paris	02 31 48 32 54
Equipe ment Equin	<i>EQUIP'HORSE</i>	437 Route de Paris	02 31 63 68 65
Espaces Verts / Paysagiste	<i>AMBIANCE PAYSAGE</i>	RD 613	06 89 15 89 15
Espaces Verts / Paysagiste	<i>CLAIRET Sébastien</i>	1455 Chemin St Pierre	02 31 32 03 93
Espaces Verts / Paysagiste	<i>LCD Paysage</i>	139 Chemin du Tourniquet	06 03 58 72 80
Espaces Verts / Paysagiste	<i>LEROYER Mathieu</i>	Rte de la Chapelle Hareng	06 51 45 64 13
Espaces Verts / Paysagiste	<i>MAILLARD Sylvain</i>	Chemin du Puits	06 70 00 74 21
Food Truck	<i>CHARLOTTE & PAPILLES'HOT</i>		06 89 34 67 00
Loisirs Centre Equestre	<i>LES CHEVAUX DE MAROLLES</i>	44 Le Lieu du Bois	06 49 83 20 21
Loisirs Karting Paintball	<i>KARTING PAINTBALL 14</i>	RD 613	02 31 63 83 92
Mécanique Agricole	<i>RUAUX AGRI</i>	Route de Paris	02 31 48 32 55
Motoculture / Bricolage	<i>ESPACE EMERAUDE</i>	433 Route de Paris	02 31 48 32 32
Pépinière	<i>RAMETTE Sébastien</i>	RD613 - Les Argillers	02 31 48 64 50
Plaquiste	<i>LEFRONT Rénovation</i>	446 chemin des Guerrieres	06 77 67 00 22
Plomberie / Chauffage	<i>GROSO Frédéric</i>	424 Chemin St Pierre	06 14 28 13 54
Travaux Agricoles	<i>PREVOST Gaétan</i>	1235 Route de la Chapelle Hareng	
Véhicules d'Occasion	<i>OCCAZ'CARS</i>	159 Carrefour du May	06 98 53 92 15
Vignoble	<i>LE DOMAINE DES DESERTS</i>	2221 Route de Courtonne	06 71 35 00 94

NOS ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

Mme COULIBEUF-DELAUNAY Isabelle : 06.24.70.14.64

Mme EMERY Brigitte : 06.01.00.13.21

Mme LEMONNIER Camille : 06.31.02.40.05

Mme LEROUX Chantal : 06.10.95.25.54

ETAT CIVIL

Bienvenue aux nouveaux bébés !



TREMBLÉ Artorias né le 02/01/2025

POIRIER Gaspard né le 28/08/2025

JOLY Julien né le 31/10/2025

HOSATTE Chanelle née le 03/07/2025

GRANDIDIER CHASSIN Charlie né le 26/03/2025

GARDY Amélia née le 19/02/2025

DUVAL Gabriel né le 22/10/2025

LEGUEN Livia née le 12/12/2025

Nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés !!



Blisez Mathieu et Peslin Aurore le 28/06/2025

Duchatellier Nicolas et Milazzo Eveline le 09/08/2025

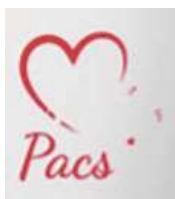
Nal Sébastien et Dumay Alice le 03/05/2025

Hamy Thierry-Jacques et Roussel Delphine le 24/03/2025

Marrouard Nicolas et Lemarchand Sandra le 07/06/2025

Marchal Davy et Saint-Bômer Marie-Laure le 26/07/2025

Ainsi qu'à nos pacsés !!



Mme Mort Emeline et M. Mascoto Nicolas le 22/09/2025

Mme Bernier Aurore et M. Roorda Evan le 03/04/2025

Nos sincères condoléances aux familles dans la peine...



M. Guyon Jean, Louis, Albert le 08/03/2025 à Lisieux

M. Barboni Christian, Emile, Jean le 26/05/2025 à Caen

M. Lechien Michel, Jacques, André le 12/06/2025 à Marolles

*Mme Libbrecht veuve Landrin Christine, Martine, Louise
décédée le 03/11/2025 à Caen*

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Mr le Maire

Roland EDELINE

Les adjoints

1ère adjointe : Karin CUADRADO

2ème adjoint : Richard DAGUIN

3ème adjointe : Tania BOUVIER

Les conseillers

François MAES

Charlotte CATHERINE

Benoit POTIRON

Charlène LEGUEN

Agnès PILAT

Gilbert LIGNEL

Jean-Claude RUAUX

Monique BIANCHI

Chantal LEROUX

Guillaume NUTTENS

Patrice GROUSSARD

Commission Action sociale

Roland EDELINE - Agnès PILAT - Charlène LEGUEN - Benoit POTIRON - Charlotte CATHERINE - Gilbert LIGNEL

Commission des finances

Roland EDELINE - Richard DAGUIN - Karin CUADRADO - Tania BOUVIER - Monique BIANCHI

Guillaume NUTTENS - Charlotte CATHERINE

Commission Appel d'Offre

Roland EDELINE - Richard DAGUIN - Jean-Claude RUAUX - Karin CUADRADO - Tania BOUVIER

Patrice GROUSSARD - Guillaume NUTTENS - Gilbert LIGNEL

Commission Voirie - accessibilité - Bâtiments communauté

Roland EDELINE - Benoit POTIRON - Patrice GROUSSARD - Gilbert LIGNEL - Jean-Claude RUAUX

François MAES - Agnès PILAT

Commission Urbanisme - Défense Incendie - Environnement

Roland EDELINE - Jean-Claude RUAUX - Guillaume NUTTENS - Gilbert LIGNEL - Patrice GROUSSARD

Tania BOUVIER - Benoit POTIRON

Commission Communication

Roland EDELINE - Karin CUADRADO - Tania BOUVIER - Charlotte CATHERINE - Charlène LEGUEN - Chantal LEROUX

Monique BIANCHI - François MAES - Jean-Claude RUAUX

Commission des écoles (école, bibliothèque, cantine)

Ecole : Roland EDELINE - Charlotte CATHERINE - Gilbert LIGNEL - François MAES - Richard DAGUIN - Chantal LEROUX

Cantine : Roland EDELINE - Agnès PILAT - Charlotte CATHERINE

Commission culture

Roland EDELINE - Monique BIANCHI - Agnès PILAT - Jean-Claude RUAUX - Charlotte CATHERINE

Charlène LEGUEN - Benoit POTIRON

Commission Cimetière

Roland EDELINE - Karin CUADRADO

Contact Associations

Richard DAGUIN - Monique BIANCHI - Charlotte CATHERINE - - Charlène LEMAITRE - Agnès PILAT - Tania BOUVIER

Chantal LEROUX - François MAES - Benoit POTIRON

SDEC

Patrice GROUSSARD (Délégué) - Benoit POTIRON (Suppléant)

Correspondant Défense

Jean-Claude RUAUX

Mairie de Marolles
6, place de la mairie - 14100 Marolles
Tél : 02.31.63.64.28
mail : mairie@marolles14.fr
Site internet : <http://www.marolles14>
Facebook : Mairie de Marolles

PERMANENCES :
Les Lundis de 16h à 18h
Les Jeudis de 17h à 19h
1er Samedi de chaque mois de 10h à 12h



*Défibrillateur à l'entrée de
la salle polyvalente*



*Borne de recharge de véhicule électrique
MobiSDEC Charging Station,
3 route de la Fontaine St Martin
(Parking de la mairie, ouvert 24h/24h)*